

## Procès-verbal n°13 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	01/12/23
À :	10h
Présidence :	M. Daniel OLIVET
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY. Mrs Jean Pierre RIEU, Denis LASGOUTE, Sauveur ROMAGNOLE
Absent excusé :	Mr. Didier CASANADA
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCAK

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

### Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 12 du 24/11.

### Rappel

#### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**

#### Futsal U6

2 et 16 Décembre 2023/ 13 et 27 Janvier 2024

**Le FAL sera obligatoire pour les U8/U9 et U8 à partir de Janvier 2024**

### Championnat U12/U13

Les clubs qui veulent s'engager pour la phase 2 peuvent commencer à le faire maintenant par mail au District (cela ne sera que la Départemental 4)

**Beaucaire FC** : Rencontres U12/U13 programmées à 11H00



## Championnats Interdistrict Hérault / Gard – Calendrier :

J1 : 20/01 - J2 : 27/01 - J3 : 03/02 - J4 : 09/03 - J5 : 16/03 - J6 : 23/03 - J7 : 27/04 - J8 : 25/05 - J9 : 01/06

**ATTENTION : Défis techniques : PAS D'EGALITE dans les Défis = Si égalité à l'issue du premier passage alors refaire passé les joueurs (même ordre) en « mort subite » cette fois-ci.**

**Si feuille de défis noté « Egalité » = 0 point au 2 équipes.**

## Championnat U12/U13

1. Finale Départemental Pitch : Samedi 06 Avril 2024

2. Finale Régionale Pitch : 04 et 05 Mai 2024

## ANALYSE FMI

Suivant l'article 72 - Feuille de Match, les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes via la transmission de la FMI le jour même des rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières (Art. 53).

La non transmission de la feuille de match (papier ou FMI) dans les 15 jours suivant la rencontre, entrainera, outre l'amende prévue à l'alinéa précédent, la perte du match par pénalité au Club responsable »

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille de match papier.
- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le numériser et le transmettre au District par courriel le jour même de la rencontre.
- De plus vous devez envoyer l'original au District (service compétitions) par courrier postal dans les 3 jours ouvrables suivant la rencontre.
- Vous devez joindre impérativement lors de l'envoi de la feuille de match un courrier d'explications sur la non-utilisation/dysfonctionnement de la FMI.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec les informaticiens de la Ligue LFO afin de résoudre vos problèmes.

Concernant un achat de tablette et les documentations d'aide à la FMI, les éléments nécessaires sont sur le site du District.

### Absence/Non utilisation de la FMI

Date	Compétition	Match	N° match	Décision	Motif
18/11/23	U12 D1 D	Nîmes Ol / N Soleil Levant	26872448	Amende : 100€ Club : Soleil levant 526901	1/FDM papier 2/Identifiants Educateurs Soleil Levant ne fonctionnaient pas
18/11/23	U12 D1 C	Pontil /St Privat Mons	26856003	Amende : 100€ Club : Pontil	1/FDM Papier 2/Non utilisation FMI



18/11/23	U12U13 D4 A	Bellegarde / st Julien Pey	26849848	<b>Amende : 100€</b> Club : Bellegarde	1/FDM Papier 2/Non utilisation FMI
18/11/23	U12U13 D2 B	Grau du Roi / SO Aimargues	26851127	<b>Amende : 100€</b> Club : Grau du Roi	1/FDM Papier 2/Non utilisation FMI
18/11/23	U12 U13 D4 D	Moussac / St Christol	26831496	<b>Amende : 100€</b> Club : Moussac	1/FDM Papier 2/Non utilisation FMI
18/11/23	U12 U13 D1 A	Soleil levant / Académie	26851963	<b>Amende : 100€</b> Club : Soleil levant	1/FDM Papier 2/Non utilisation FMI

## Championnat U12

Les clubs qui veulent s'engager pour la phase 2 peuvent commencer à le faire maintenant par mail au District

**Beaucaire FC** : Rencontres U12 programmées à **11H00**

**Championnat Interdistrict Gard / Hérault – Calendrier :**

**J1 : 20/01 - J2 : 27/01 - J3 : 03/02 - J4 : 09/03 - J5 : 16/03 - J6 : 23/03 - J7 : 27/04 - J8 : 25/05 - J9 : 01/06**

**ATTENTION : Défis techniques : PAS D'EGALITE dans les Défis = Si égalité à l'issue du premier passage alors refaire passé les joueurs (même ordre) en « mort subite » cette fois-ci.**  
**Si feuille de défis noté « Egalité » = 0 point au 2 équipes.**

## Foot Animation - U10 à U10/U11

**Programmation :**

**Nîmes OI** : Pl U10 et U10/11 **14H00**

**Beaucaire FC**: Début des Pl U10 et U10/11 **9H30**

## Foot Animation - U6 à U8/U9

**Programmation :**

**Beaucaire FC** Début des plateaux **13h30**

**Trefle US** Début des Plateaux - U9 du 2/12 **14h30** - U6/U7 du 9/12 **13h30**

Les Clubs qui veulent s'engager en ELITE ou en plateaux ( U6/U7 ) pour la Rotation 2 peuvent le faire dès à présent par mail au District

**A PARTIR DU LUNDI 4 DECEMBRE ET PARUTION DE LA ROTATION 2 EN U6/U7**  
**SUR LE SITE DU DISTRICT,**  
**AUCUN CHANGEMENT NE SERA EFFECTUE SUR LES PLATEAUX.**



Les clubs qui veulent s'engager et se réengager en U12/U13 F pour la phase 2 début janvier peuvent le faire dès à présent auprès du District (Commission foot animation). **Date limite engagement 9 décembre 2023**

**Rotation 2 F U10/U11 Foot à 5** : Vergeze – Beaucaire - Ent Laudun 1 et 2 - Manduel

**Dates** : 25/11- 2-9-16/12 – 13/01

**Temps de Jeux** : 13 minutes Max par rencontre

Modification PI U8/U9 : **N Métropole 32** Intègre le PI 40 Mixte

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

Le Président  
Daniel OLIVET

La Secrétaire de Séance  
Nadine GRECO

